

D... qui avait été invalidé. Son triomphe fut surtout dû à l'intervention d'un personnage important de l'arrondissement, qui était précisément l'oncle ou le cousin du candidat évincé.

Ce personnage important, que nous appellerons M. D... Senior, pour le distinguer du premier, se pend un beau matin, sans qu'on sache pourquoi. Il était riche, il était considéré, il n'avait pas de chagrin que l'on connaît. Le clergé de la petite localité où s'était suicidé refuse de l'enterrer religieusement. Le député X... apprend la mort de M. D... senior, son protecteur, son plus chaud partisan, et en même temps le refus du clergé de l'enterrer religieusement. Il s'émue. Appartenant au centre-gauche, et tenant à ménager l'acceptabilité des bourgeois de son pays, M. X... sent tout le tort qui rejait sur lui d'un enterrement civil. Que faire ? Une idée lui vient. Il va trouver le médecin de la localité, lui raconte son embarras, et lui tient ce langage : « Vous pouvez tout sauver. C'est vous qui soignez ce malheureux D... senior. Donnez-moi un certificat par lequel vous constaterez que depuis longtemps D... était fou et qu'il a dû se tuer dans un moment d'aliénation mentale. » Le docteur qui est un brave homme, enchanter de rendre service à la bonne cause, n'hésite pas. Il donne le certificat demandé. M. X... l'apporte triomphalement au curé. Celui-ci s'incline. Les fous ne sont pas responsables de leurs actes et voilà M. D... senior enterré avec tous les honneurs et les prières de l'église.

M. X... est satisfait. Son idée a réussi. Le lendemain, on procède à la levée des scellés, qui ont été apposés au moment du suicide, et l'on découvre un testament de date récente, par lequel M. D... senior institue M. X... pour son légataire universel, à l'exclusion de tous ses collatéraux.

M. X... qui ne s'attendait pas à ce coup de fortune, hémi mille fois le défunt et la destinée, lorsque tout à coup il reçoit un bon papier timbré, expédié à la requête de M. D... junior, cousin du défunt, et que M. X... a battu au scrutin. M. D... junior attaque la validité du testament, comme émané d'un homme fou, — suivant la déclaration même du légataire universel.

Le procès est pendant. M. X... ne sait plus comment se tirer de l'embarras dans lequel il s'est mis lui-même. Ou il faut qu'il avoue la supercherie — ce qui est délicat au point de vue électoral — ou il faut qu'il y persiste, et dans ce cas, adieu le testament et les millions. La solution du problème est entre les mains de la justice.

(Figaro.) Albert MILLAUD.

— UN DRAME A PARIS. — Hier matin, à onze heures et demie, deux hommes marchant à une courte distance l'un de l'autre, suivaient la rue Sainte-Anne, à Paris. Tout à coup l'un d'eux s'approche de l'autre et, sans dire un mot, le saisit par le collet et lui plongea deux fois dans le dos un couteau catalan qu'il tenait à la main. Le sang jaillit. Le blessé fit un effort pour se retourner. D'un troisième coup en pleine poitrine le meurtrier l'abattit.

Puis, tandis que sa victime se roulaît à terre, en proie à d'atroces souffrances, il voulut prendre la fuite, mais les passants coururent et le rejoignirent. Les gardiens de la paix du poste voisin l'arrachèrent au meurtrier, et, malgré sa résistance, lui arrachèrent son couteau. On le conduisit devant M. Tenaillé, commissaire de police, et voici ce qu'il raconta :
Il se nomme Claude Derré, âgé de quarante-deux ans, et est receveur de rentes, 105, rue Saint-Antoine. Sa victime demeure, 9, rue Saint-Florentin. Et est un sieur Vêrad de Sainte-Anne, âgé de cinquante-six ans.

Derré était autrefois notaire en province. Son étude lui rapportait peu, il la vendit et vint à Paris chercher une nouvelle situation. Il rencontra Vêrad de Sainte-Anne qui s'occupait d'affaires industrielles et notamment d'un projet de chemin de fer international de Paris à Londres. Vêrad prit Derré pour secrétaire à raison de 200 francs par mois. Mais au bout de quelques temps, il disparut sans rien dire et Derré qui n'avait pas touché ses appointements se trouva sans ressources.

Il déposa contre Vêrad une plainte en escroquerie qui n'eut aucun effet. Dès lors, il jura de se venger et acheta un couteau catalan pour tuer son ennemi.

Deux ans s'écoulèrent. Derré était sorti de la misère. Il s'était créé une petite situation. Mais il n'avait pas renoncé à la vengeance et portait toujours son couteau sur lui.

Hier, à onze heures, Derré était avec son beau-frère lorsqu'il rencontra, rue Richelieu, Vêrad de Sainte-Anne. Il sentit son sang bouillir à la vue de celui à qui il avait juré vendetta et courut après lui. Vêrad entra au n° 36. Derré pria son beau-frère de continuer son chemin, et il entra à son tour s'informer auprès du concierge. Il apprit que son ennemi était venu voir une dame, et qu'il ne serait probablement pas longtemps à sortir. Il tira son couteau, l'ouvrit, en assujettit la virole et attendit.

Au bout de quelques minutes, en effet, Vêrad de Sainte-Anne passa devant lui. Commencé à avoir trop de monde dans la rue pour qu'il espère le tuer sûrement, il le suivit et le vit tourner dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, puis dans la rue Saint-Anne. Là, voyant un endroit un peu désert, et supposant l'occasion favorable, il bondit, le couteau levé... On sait le reste.

C'est Derré qui a raconté tout cela avec sang-froid. Il a ajouté qu'il espérait bien que les blessures étaient mortelles; que, sans cela, il serait désolé. Quant au blessé, à cinq heures du soir, malgré les soins pressés de M. le docteur Carpentier, il n'avait pas repris connaissance. Les blessures du dos sont horribles, les deux coups de couteau portés rapidement se touchent, de façon qu'à l'opifice, les deux plaies n'en font qu'une. Celle de la poitrine est moins grave: un portefeuille placé dans la poche, traversé de part en part, a amorti le coup. On ignore si on pourra sauver M. Vêrad.

L'arme dont s'est servi l'assassin et qu'il portait sur lui depuis dix ans est un couteau à virole, à manche de bois, dont la lame a vingt centimètres de longueur.

— LA PRODUCTION DE LA SOIE EN CHINE. — On vient de publier une statistique intéressante de la production de la soie en Chine pour les districts desservis par le port de Shanghai.

L'exportation totale, qui avait été, en 1876-77, de 74 458 balles, ne s'est trouvée être cette année que de 58.300, et la consommation indigène, estimée à 32.000 balles, contre 25.000 dans la saison précédente. Il est intéressant de connaître que la France a importé 25.600 balles, alors que les chiffres n'ont été pour Londres que de 22.350; Brindisi (Italie-Suisse), 2.100; Amérique, 4.350; Bombay et la côte, 3.900 balles.

De même qu'en 1875-76, 1876-1877, 1877-78, le chiffre des importations des soies de Chine a été supérieur en France à celui de l'Angleterre, et c'est avec satisfaction que l'on constate le développement des importations directes, alors que pendant tant d'années l'Angleterre semblait avoir le monopole du commerce des soies.

— Au moment où Naser-ed Din vient de quitter Paris, un détail curieux : Le shah a reçu, pendant son séjour ici, 5.400 lettres venues de tous les points de la France, mais surtout de Paris.

Toutes contenaient des demandes d'argent, depuis 50 francs jusqu'à 3 millions ! Les motifs de ces demandes varient. Les uns implorant des secours, les autres prient Sa Majesté de les aider à se faire une situation. Quelques-uns proposent seulement une commandite et offrent sérieusement une part dans les bénéfices qu'ils ne manqueront pas de faire.

En faisant approximativement l'addition de toutes les sommes demandées, on arrive, dit le *Soir*, au chiffre de 50 millions...

— Le *Figaro* signale une expérience étonnante qui a été faite hier matin à l'Exposition, section de la Télégraphie, devant le jury.

Il s'agissait de la combinaison du téléphone avec le phonographe.

Après avoir parlé pendant plusieurs minutes entre Versailles et le Champ-de-Mars, à l'aide du téléphone Bell et Edison, on a placé sur l'embouchure du phonographe un téléphone qui a fait entendre à Versailles les paroles gravées une demi-heure avant sur le cylindre à Paris.

Puis, l'interlocuteur de Versailles a chanté dans un téléphone, et à l'aide d'un autre téléphone, cette chanson a été inscrite sur le phonographe à Paris, et répété à satiété ensuite aux assistants, au milieu des applaudissements de l'auditoire officiel.

Cette expérience est la première de ce genre depuis l'invention des deux appareils.

— Charade
Quoique je porte un nom vulgaire,
Chacun m'estime et me chérit.
Voici pourquoi mon entier désire,
Mon premier chauffe, et mon second nourrit.
(lit.)
Les mots du logographe d'hier sont : *Nerac, ébran, anere, naere, crâne.*

— NOUVELLES DU MATIN
Rennes, 4 juillet.
On assure que Mgr Place, évêque de Marseille, a définitivement accepté l'archevêché de Rennes.

tion autrichienne de la Bosnie n'est que temporaire, ils se concerteront avec l'Austrie pour l'organisation de l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine.

M. de Bismarck considérant que cette déclaration équivaut à une acceptation de l'occupation a exprimé sa satisfaction de voir les Turcs faciliter la tâche du Congrès.

Le Congrès a réglé la frontière du Monténégro en le réduisant d'un tiers environ sur ce qui avait été fixé dans le traité de San-Stefano, mais en y comprenant néanmoins Nikit, Podgoritza et Antivari et stipulant la libre navigation sur la rivière la Boyana. Le Monténégro n'aura pas de pavillon de guerre.

L'Austrie aura la police de son littoral.

Le Congrès a pris ensuite diverses décisions tendant à assurer la liberté de la navigation sur le Danube.

Il a réglé les garanties assurant la sécurité des pèlerins et des ecclésiastiques de toutes confessions séjournant en Turquie.

Le Congrès, sur la demande de M. Waddington, a inséré dans le traité une réserve formelle pour les droits et prérogatives de la France dans les Lieux-Saints.

On discutera demain la question de la Grèce.

Berlin, 4 juillet.
La séance du Congrès a commencé un peu après deux heures et demie.

Le comte Andrássy et le comte Karolyi sont arrivés quelques minutes avant deux heures; puis sont venus le prince Gortschakoff et le comte Schouvaloff.

Lord Beaconsfield est arrivé à deux heures dix minutes, à pied, s'appuyant sur le bras de son secrétaire; le marquis de Salisbury est arrivé ensuite, également à pied. Puis sont venus les délégués turcs et enfin MM. Waddington et de Saint-Vallier, qui étaient à pied.

Tous les membres du Congrès, à l'exception du prince de Bismarck, du prince Gortschakoff, de MM. d'Oubril et de Haymerle, et des plénipotentiaires turcs, ont assisté à un dîner donné hier par M. de Bleichröder, consul général d'Angleterre.

Le prince impérial a reçu hier, en audience particulière, en présence du ministre d'Etat de Bulow, le nouveau ministre résident du Mexique, M. Gabino-Bareda, qui lui a remis ses lettres de créance.

La Havane, 4 juillet.
Un décret royal accorde à l'île de Cuba, les mêmes lois organiques, municipales et provinciales que celles qui sont en vigueur en Espagne.

Madrid, 4 juillet.
Le roi et la famille royale sont partis ce matin pour l'Escorial, où doit avoir lieu un service funèbre en mémoire de la reine. Les funérailles solennelles qui devaient avoir lieu au Palais de l'Etat, le 10 de ce mois, ont été renvoyées au 17 courant, par suite des grands préparatifs qu'elles occasionnent.

La société des concerts jouera une messe de Requiem.

Le roi a ordonné qu'un service funèbre soit célébré, le 6 juillet dans la chapelle royale, pour le repos de l'âme de la reine.

Washington, 4 juillet.
On craint dans nos cercles militaires que la guerre indienne ne s'étende dans toutes les tribus.

— Nouvelles du soir
Petite bourse du 4 juillet
3 0/0 76 65
5 0/0 114 73, 45, 70, 60
Italien 78 15 78
Turc 15 40 50 25
Lits turcs 55
Egypte 278 12 278 75, 277, 50.
Banq. ott. 455, 453
Russie 88 1/4 1/8
Hongrois 83, 83 3/16 1/8
Marché agité
Nombreuses réalisations.

— DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES
Le Havre, 4 juillet.
Aujourd'hui a eu lieu la cérémonie du baptême de l'ancienne Pandora qui, achetée et réparée par M. Gordon Bennett, propriétaire de la *New-York Herald* doit faire une expédition dans les mers polaires. MM. Bennett, Henri Stenley, Ryan de *New-York-Herald*, sont partis ce matin de Paris à 7 h. 50, par un train spécial, accompagnés de nombreux invités appartenant par la plupart à la colonie américaine de Paris.

La société, après avoir déjeuné à l'hôtel Frascati, s'est rendue à bord pour visiter le navire.

La cérémonie du baptême a été accomplie par une des dames présentes devant le capitaine Delong, officier de la marine américaine, qui doit commander l'expédition.

Le navire prend le nom de *Jeanette*.

M. Bennett a offert ensuite un lunch à bord de la *Jeanette*. Plusieurs toasts ont été portés.

La *Jeanette* partira dans le courant de la semaine prochaine pour San-Francisco où elle complètera son armement. Elle se dirigera au mois de juin 1879 vers la mer polaire par le détroit de Behring.

Berlin, 4 juillet.
Suivant la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, les négociations entre les représentants du Monténégro avec l'Austrie-Hongrie rencontrent une foule de difficultés imprévues. Les monténégrins ont été déçus hier dans la déclaration formelle et définitive du comte Andrássy

qu'il n'élèverait pas d'objection contre la cession au Monténégro du port d'Antivari et du district qui l'entoure, mais qu'il entendait réserver à l'Austrie la police sanitaire sur la côte monténégrine et en général la police de la côte, question au sujet de laquelle il se proposait de conclure un traité douanier avec le Monténégro. Les représentants monténégrins ont accepté ces conditions. Mais le comte Andrássy, à ce qu'on prétend, se montre moins coulant sur les prétentions du Monténégro, relativement à la frontière de la Bulgarie. Non-seulement l'Austrie ne paraît pas disposée à laisser les monténégrins s'étendre jusqu'à l'embouchure de la Bojana, dans l'Adriatique, mais elle refuserait en outre de laisser au pouvoir des monténégrins la place de Dalegno qu'ils occupent et exigeraient catégoriquement que les monténégrins ne pussent conserver définitivement aucun point des positions sur la rive droite de la rivière qu'ils ont occupées jusqu'à ce jour. Il reste à savoir si l'objection des monténégrins, tendant à prouver que par cette résolution on déplaçait la seule frontière naturelle possible en cet endroit, sera accueillie au dernier moment. Sinon, il faudra bien que le Monténégro se contente de ce qu'on lui a accordé.

Vienne, 4 juillet.
On télégraphie de Berlin à la *Correspondance politique*, en date d'aujourd'hui, que la question de l'indemnité de guerre a été résolue dans ce sens qu'aucune des hypothèses antérieures prises sur la Turquie ne serait attaquée et que cette indemnité ne pourrait pas être convertie en une cession de territoire.

La partie essentielle des questions relatives à la navigation du Danube est résolue.

Les difficultés soulevées par la question grecque sont grandes, il n'y a guère d'espoir qu'elles puissent être apaisées. Il ne faut pas compter sur le maintien de relations amicales entre la Turquie et la Grèce.

Les divergences entre l'Angleterre et la Russie au sujet de Batoum sont tellement sérieuses que M. de Bismarck insiste pour que cette question soit réservée à des négociations ultérieures directes entre les deux Puissances. Si cette proposition du chancelier n'était pas adoptée, il ne serait pas impossible que la question de Batoum dégénérât en conflit.

Les nouvelles instructions des délégués turcs, au sujet de la question de la Bosnie, ne sont pas de nature à simplifier cette question. Le Congrès n'accepte pas les conditions de la Porte et se verra, par conséquent, obligé de passer outre, sans le consentement de la Porte.

Constantinople, 4 juillet.
Hier, à l'issue d'un grand conseil des ministres, sous la présidence du Sultan, M. Luyard a été reçu en audience par Abdul-Hamid, en présence de Sayf-pacha.

Après cette audience, M. Baring est parti pour la Grèce porteur des dernières instructions.

Le même jour et à la suite du même conseil, des instructions, relatives à la Bosnie, sont également parties pour Berlin.

St-Petersbourg, 4 juillet.
Le *Golos* et d'autres journaux disent que la Russie se retirera du Congrès si les plénipotentiaires anglais s'opposent à la cession de Batoum.

L'opinion publique, en Russie, ne croit pas que les représentants de l'Angleterre, après les engagements qu'ils ont pris, manquent à leur parole.

Les délibérations du Congrès relatives à la Grèce causent ici une profonde déception.

La population est surexcitée. La presse engage le roi à se mettre à la tête de l'armée et à franchir la frontière.

— DERNIERE HEURE
Paris, vendredi 5 juillet, soir.
Un service solennel a été célébré aujourd'hui à La Madeleine en mémoire de la reine d'Espagne.

Le maréchal de Mac-Mahon et la duchesse de Magenta y assistaient.

Berlin, 5 juillet, soir.
La question de Batoum paraît causer de sérieuses préoccupations. Elle continue à motiver les résistances de l'Angleterre; elle fait l'objet de négociations parlementaires entre l'Angleterre et la Russie.

La discussion continue également sur la question de délimitation de Sandjak et de Sophia; mais ce n'est pas une question de trop d'importance.

Londres, 5 juillet, soir.
Un télégramme adressé de Berlin au *Times* dit que la Russie obtiendra Batoum, mais sans fortifications.

L'Austrie obtient le port de Spizza, près d'Antivari.

Vienne vendredi 5 juillet 4 h. s.
L'*Abend-Post* annonce que le prince Auesperg, président au Conseil, a remis à l'Empereur une lettre dans laquelle tous les ministres demandent à être relevés de leurs fonctions.

— COMMERCES
MARCHÉ LINIER
LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix sans changements. — ÉTOFFES DE SOIE. — La vente reste difficile, ce sont les matières de bases qualités qui sont relativement les plus demandées. — LINS DE RUSSIE. — Les affaires ont été très-calmes cette semaine. Le change de St-Petersbourg sur Paris est coté aujourd'hui 263 1/2. — FILS. — La situation ne s'améliore pas, les transactions sont limitées aux besoins du jour, et la tendance des prix reste en faveur des acheteurs. — FILS DE JUTE. — Les prix paraissent être arrivés à leurs plus basses limites, les acheteurs font des offres, mais la Bourse limite ses opérations aux cours auxquels ils laissent en perte. — TOILES. — Quelques acheteurs sont venus dans nos centres de fabrication, mais les affaires, dans leur ensemble, ne sont pas encore bien actives.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — Etat des quantités de lins, fil et toiles importées et exportées pendant le mois de juin 1878. — Importations. — Lins brut 5,500 k. Lin teillé 1,63,330 k. — Etoiles de lin 134,357 k. — Fil de lin 180,65 k. — Fil d'étoiles de lin. — Fil de jute. — Toiles de lin 24,369 k. — Exportations. — Lin brut 205,730 k. — Lin teillé 93,262 k. — Etoiles de lin 421,316 k. Fil de lin 25,636 k. — Fil d'étoiles de lin 15,274 k. — Fil de jute 21,332 k. — Toiles de lin 1,53 k.

NOUVELLES DE LA RECOLTE
Les fortes pluies nous ont revenues depuis samedi soir et ont de nouveau couché les lins qui s'étaient relevés sous l'influence du beau temps. On a commencé l'arrachage dans les Flandres occidentales (Belgique), mais nous ne croyons pas qu'on n'y ait encore procédé en France.

MARCHÉS BELGES
Marchés presque nuls, prix faibles.
(Journal-Circulaire.)

— Co. lespandance Financière
DE LA BANQUE NATIONALE
Place Vendôme, 10, Paris
Bourse du 4 juillet
La hausse a été de nouveaux et importants progrès.

Le traité de Berlin sera signé dans quelques jours.

La spéculation en escompte le résultat, comptant l'appui qui viendra lui prêter le comptant aussitôt que les coupons de juillet auront été encaissés.

La Banque d'Angleterre a élevé, il est vrai, le taux de son escompte à 3 1/2 0/0, mais les acheteurs ne se préoccupent pas des embarras monétaires de la place de Londres, sachant que la plus grande partie de l'or retiré des caisses de la Banque d'Angleterre, à Paris, pour destination.

La clôture a été très-animée; on a fini à peu près au plus haut: 76 90 sur le 3 0/0 et 114 90 sur le 5 0/0.

C'est toujours cette dernière rente qui est la valeur favorite du marché.

Le 5 0/0 Italien a gagné 35 centimes à 78 25; les autres fonds d'Etat étrangers étaient fermes, mais leurs cours n'ont guère varié.

Ces obligations sont garanties par une PREMIERE HYPOTHEQUE prise sur les terrains du domaine de Vaudepart, d'une contenance de 603 hectares, les maisons d'habitation, usine à vapeur, carrières, moulins, machines à vapeur et autres immeubles par destination.

Prix d'émission : 285 francs
Payables comme suit :
50 fr. en souscrivant;
35 » à la répartition;
100 » du 15 au 21 août 1878;
100 » du 15 au 20 septembre 1878.

Les titres libérés à la répartition ressortiront à 285 francs, ce qui représente un revenu de 6 00 net d'impôt, sans compter la prime d'amortissement.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
Les Mercredi 10 et Jeudi 11 juillet 1878
A PARIS, à la CAISSE VIENNAISE
45 et 49, rue Vivienne, 45 et 49.
On peut souscrire dès maintenant par correspondance 16727-1504

— DÉPOT DE FABRIQUES
Ciments Portland et Romain; boisements en terre cuite, pour corps de cheminées; poteries artistiques pour bâtiments; briques réfractaires anglaises et belges; briques blanches pour façades; graviers pour dallages et jardins.

— CH. ALBIN-DEPLUIS
8, PLACE DU TRICHON, 8, ROUBAIX
1887
Changement de domicile
FORGE, DENTISTE
Actuellement
RUE NATIONALE, 190, LILLE
près l'église du Sacré-Cœur
Tramway, lettre A.

On trouve à la librairie ALFRED REBOUX
Rue Neuve, 47, Roubaix
LES
PLUMES DE J. ALEXANDRE
Les meilleures plumes métalliques

Plumes
PHÉNIX..... } 3 fr. 50
HUMBOLDT..... }
ROSSIN..... }
KALAM..... } 3 fr. 00
Librairie ALFRED REBOUX, rue Neuve, 47
1875

— L'ECLAIREUR FINANCIER
Paraît tous les Samedis
Résumé de chaque N° :
Informations financières,
Articles d'économie, Bases
de la Banque, Revue de la
Bourse, Revue des Chemins
de fer, Revue sur
les valeurs, Amendeurs,
Lettres des lecteurs, Prix des
coupons, Cours des valeurs.
45, rue Vivienne, PARIS
UN NUMÉRO SPECIEM EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Santé et énergie à tous redoublés
par la délicate farine de
ditte
REVALESCIERE
Du BARRY de Londres

La Révalescière guérit les maux de digestion (dyspepsie), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations hémorrhoidales, glaires, flatulences, ballonnements, palpitations, diarrhées, dysenterie, gonflement, ébouriffement, bourdonnement dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, arthrite, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, algues, congestions, inflammations de l'intestin et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, oppression, asthme, bronchite, oedème (œdème), dardes, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépression, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, chaux, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats composés (saucis, oignons, ail, etc.) ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention des sécrétions de la gorge, de l'halcine et de la voix, les maladies des enfants, les maux de ventre, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse, 100 0/0 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Révalescière Du Barry. Parmi les cures, celles de Madame de Castelnau, de M. de Plussot, de Madame de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des cures.

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le gauche de l'estomac, de mauvaise digestion, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Révalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 63^e de ligne, Verdun. — Darrès : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à moins de 60 ans tout guérison était impossible, a été totalement guéri des dardes par l'usage de la Révalescière. — N° 49,811 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, fluxus, spasmes et nausées. — Cure N° 66,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Révalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement, mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,822 M. Baldwin, de l'épaulement le plus complet, paralysie de la vessie et de membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Révalescière, en boîtes, de 4, 7 et 70 grammes. — La Révalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt : Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois; Destaines, épicerie sur la place; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue S.-Georges; à Tourcoing chez MM. BRUBAUT, pharmacien, rue de Lille; DESPOND, épicerie; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co., Limited, 26, Place Vendôme, et rue Castiglione, Paris.

— COMPLOIR DES FONDS PUBLICS
A. MAIRE et H. BLUM
176 Rue du Collège, à Roubaix
ACHATS et VENTES de toutes valeurs au comptant et à Terme; Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemins de fer, de Sociétés de Crédit, etc., en un mot, de toutes les Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.

Courage officiel fixé par la Chambre syndicale des Agents de Change, de Paris, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités et garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main, Espèces contre Titres.

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Titres, Souscriptions sans frais à tous les emprunts. Encaissement gratuit de tous les Coupons. 15754

— SOCIÉTÉ ANONYME
DU
Domaine de Vaudepart
Canton de Troyes (Aube)
EXPLOITATION DE BLANCS DE GRAIE
Capital-Actions : 1,200,000 fr.
Emis-100
DE 2000 OBLIGATIONS
HYPOTHÉCAIRES
Industrielles et Agricoles
de 300 fr. REMBOURSABLES EN 30 ANNÉES
Intérêt : 18 fr. par an
Payables par semestres les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet
GARANTIES DES OBLIGATIONS :